

PJ remise le 3/2/2023

P18 B

Monsieur le commissaire enquêteur,
Bonjour,

Je me présente, je me nomme Charles Guilbert. J'ai longtemps hésité à faire part de mon ressenti concernant le projet éolien qui fait tant de bruit sur la commune de Boubers-lès-Hesmond et pour cause. Je ne reviens que quelques jours dans la semaine dans la commune, ma maman y étant résidente (je possède pour ma part un logement sur Arras).

Je me dois de vous exposer mes convictions quant à ce projet. J'ai toujours vécu à la campagne, notamment dans la commune voisine d'Embry et même si ce n'est pas le cas cette année, j'exerce en tant que professeur des écoles à Marest qui est également un « petit village ».

Ces villages, ces campagnes sont pour moi des lieux exceptionnels qu'il est nécessaire de préserver mais qui, à mon grand regret, tendent à disparaître.

Comme me le racontait mon défunt père, qui a habité toute sa vie dans le village voisin, nos communes étaient autrefois pourvues de plusieurs cafés, d'épiceries, de coiffeurs et de petits artisans en tout genre. Aujourd'hui, tout cet écosystème se meurt petit à petit au détriment des villes qui ont bien plus à offrir. Autrefois, lorsque j'étais gamin, deux rendez-vous phares rassemblaient énormément de monde ici à Boubers, la ducasse et les illuminations. Pour faire simple, la convivialité, les amis, de quoi passer un bon moment. Ces rendez-vous sont de moins en moins fréquents de nos jours car les moyens financiers ne suivent pas toujours.

Ne nous mentons pas, l'apport budgétaire que sont ces grandes tours d'acières sont un plus considérable pour notre village.

Comment conserver un si beau village sans apport d'une quelconque façon ? Oui l'entretien des chaussées, des bâtiments communaux, des parcs de fleurs, et d'un village entier coûte de l'argent. Je ne m'attarderai pas sur les chiffres mais néanmoins je tiens à préciser que je m'y suis penché : un apport fixe de 72 000 euros pour 4 éoliennes et un apport annuel de 5250 euros.

Notre village est également vieillissant car très peu attractif pour un jeune qui débute dans la vie active. La baisse significative d'électricité sur 20 ans est aussi un atout pour attirer dans notre région, au même titre que des pistes de développement évoqués par Monsieur le Maire : aménagement de parc de jeux et de rencontre, prise en charge partielle des frais de cantine, aide à l'informatique...

L'autre avantage majeur de ce projet est la transition dans les décennies à venir. N'ayant que 25 ans, je me sens pleinement concerné par les gestes qui permettent de préserver notre planète. Pourquoi créer un ministère de la transition écologique si transition il ne doit pas y avoir ? Alors oui, certains ne s'y sentent guère plus attachés car c'est une préoccupation qui prend force depuis quelques années et dont ils n'auront peut-être pas à se soucier dans les années futures, mais ce n'est pas mon cas. En tant que professeur

des écoles, je me dois d'éduquer au comportement responsable vis à vis de la planète et je dois être le premier modèle de mes élèves.

Alors oui, prenons tout de suite les arguments anti-éoliens: la pollution visuelle, la pollution sonore, les dégâts sur la faune migratrice. Personnellement, pour avoir fait mes études en ville, je m'y connais en ce qui concerne la pollution sonore et visuelle et les parcs éoliens ne jouent pas dans la même cour. Certes, la vue d'une éolienne ne vaut peut-être pas celle du Beffroi d'Arras mais je préfère cent fois être ici à Boubers-lès-Hesmond au milieu de la nature, même avec des éoliennes. Pour ce qui est des oiseaux, je pense aujourd'hui que des moyens sont mis en oeuvres pour calculer les trajectoires, pour prévenir, etc. Je suis chasseur et contrairement à l'idée reçue, je ne suis pas contre l'idée d'une éolienne car elle ne sont pas la cause de la diminution et encore moins de la disparition de notre gibier.

Nous ne souhaitons pas non plus concurrencer Fruges en tant que plus grand parc éolien d'Europe mais cependant préserver un village qui se pourrait, dans le meilleur des cas, être obligé de se rattacher à sa commune voisine, faute de moyens financiers, ou, dans le pire des cas, être voué à disparaître.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.